

APIICC

Un projet du CIRAD, financé par l'Agence Nationale de la Recherche française (ANR)

Résumé du projet

Responsable du projet: Gilles Massardier (CIRAD) | **Subvention:** ANR-23-CE53-0008 | [gouvernance-climatique-apiicc-projet.fr](mailto:apiicc@cirad.fr) | apiicc@cirad.fr

Des plans et politiques climatiques existent presque partout ; leur mise en œuvre cohérente et rapide, non. L'APIICC étudie la dimension gouvernance de la crise climatique — pourquoi les plans et politiques s'enlisent, et comment l'innovation institutionnelle dans les instruments procéduraux peut aider à combler l'écart entre les engagements et l'action — à travers une étude comparative à grande échelle sur l'adaptation agricole.

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

- Les rapports du GIEC et l'ODD 13 de l'ONU soulignent l'urgence de l'action climatique ; les États s'appuient principalement sur des plans et politiques climatiques pour y répondre.
- Le risque climatique est aggravé par un risque de gouvernance : la mise en œuvre incrémentale des politiques entraîne des échecs répétés et une « myopie », transformant le « super wicked problem » du climat en une « tragédie » à mesure que « time is running out ».
- Deux défis centraux de gouvernance : (1) intégrer les impacts climatiques de long terme dans les politiques actuelles, et (2) accélérer la mise en œuvre des plans et politiques climatiques existants.

DEUX VOIES DANS LA LITTÉRATURE ET HYPOTHÈSE CENTRALE

La littérature offre deux réponses contrastées à cet échec de gouvernance : l'innovation institutionnelle ou le renforcement de l'autorité (certains auteurs soutiennent que l'environnementalisme autoritaire surpasse les approches démocratiques et la gouvernance ouverte). À travers l'étude de l'adaptation agricole, l'hypothèse centrale de l'APIICC est que l'innovation institutionnelle dans les instruments procéduraux de la gouvernance climatique est la clé pour résoudre la « tragédie ».

BLOCAGE SCIENTIFIQUE TRAITÉ

- Littérature rare sur l'innovation institutionnelle dans la gouvernance climatique.
- Les travaux existants énoncent des principes généraux mais manquent d'ancrage empirique.
- Les instruments procéduraux, en particulier, sont rarement étudiés empiriquement.
- La dichotomie entre autorité et gouvernance ouverte constitue un obstacle à la réflexion sur le problème climatique « super wicked » et à sa résolution.
- Des thèmes clés — innovation, instruments procéduraux, temporalités politiques — restent déconnectés dans la recherche.

OBJECTIFS

- Produire des connaissances empiriques originales sur les instruments procéduraux innovants — et leurs liens avec les temporalités et l'autorité — à travers une vaste étude comparative (9 pays, plusieurs politiques et plans climatiques nationaux et locaux).
- Construire un modèle d'évaluation de l'innovation institutionnelle.
- Développer, de façon collaborative, des recommandations de gouvernance avec les parties prenantes (décideurs politiques, innovateurs, représentants du secteur agricole, etc.).

WORK PACKAGES (WPs)

WP0	Gestion du projet et harmonisation du protocole de recherche / collecte des données dans les 9 pays.
WP1	Affine les variables clés, construit une grille d'analyse et un protocole de recherche, et sélectionne au moins 4 instruments procéduraux innovants par pays à étudier.
WP2	Travail de terrain : au moins 2 instruments procéduraux nationaux innovants et leur processus d'innovation par pays.
WP3	Travail de terrain : au moins 2 instruments procéduraux locaux innovants et leur processus d'innovation par pays.
WP4	Recommandations et lignes directrices pour la gouvernance de l'adaptation transformationnelle.

ÉQUIPE

Plus de 17 chercheurs et chercheuses senior encadrant une équipe de chercheurs et chercheuses en début de carrière dans les 9 pays participants.

PAYS PARTICIPANTS

Brésil, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Géorgie, Mexique, Sénégal, Royaume-Uni, États-Unis.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Pourquoi ces 9 pays ?

Ils ont été sélectionnés pour saisir des contrastes significatifs en matière de systèmes de gouvernance, de contextes de développement et d'exposition au risque climatique — la diversité nécessaire à une comparaison Nord-Sud crédible.

Cela ne concerne-t-il que l'agriculture ?

L'adaptation agricole est le cas d'étude empirique ; le modèle et les résultats sur les instruments procéduraux sont conçus pour se généraliser à la gouvernance climatique plus largement.

Combien d'instruments procéduraux seront étudiés au total ?

Au moins 4 par pays — au moins 2 nationaux (WP2) et 2 locaux (WP3) — dans les 9 pays, soit une base d'au moins 36 cas pour l'analyse comparative. Plus d'informations : <https://gouvernance-climatique-apiicc-projet.fr/le-projet/instruments-apiicc/>

Pourquoi se concentrer sur les instruments procéduraux plutôt que sur le contenu des politiques climatiques ?

Le contenu des plans reçoit déjà de l'attention ; les procédures utilisées pour concevoir, décider et ajuster les politiques dans le temps sont là où la mise en œuvre s'enlise le plus souvent, et elles restent rarement étudiées empiriquement.

Qu'est-ce que le « modèle d'évaluation de l'innovation institutionnelle » (Objectif 2) ?

Un cadre structuré, construit à partir de la grille d'analyse et du protocole de recherche du WP1, pour comparer les instruments procéduraux entre pays sur une base commune.

Pourquoi la gouvernance est-elle si importante face au « super wicked problem » climatique ?

Le changement climatique est un « super wicked problem » : « time is running out », ceux qui en sont responsables doivent aussi le résoudre, aucune autorité centrale ne peut imposer de solution, et le court-termisme freine l'action de long terme. Dans ces conditions, la mise en œuvre incrémentale et myope des plans et politiques climatiques échoue à répétition, transformant le risque en « tragédie » à mesure que les retards s'accumulent. Les États s'appuyant déjà sur des plans et politiques climatiques, ce qui manque n'est pas davantage de contenu mais la capacité de gouvernance à concevoir, décider et ajuster ces plans et politiques assez vite et de façon assez fiable — c'est pourquoi l'APIICC se concentre sur la gouvernance elle-même, et plus précisément sur les instruments procéduraux qui déterminent si la mise en œuvre avance ou s'enlise.

Pourquoi s'intéresser aux « niches » d'innovation pour la gouvernance climatique à travers des instruments procéduraux innovants ?

Plutôt que d'attendre une refonte unique de la gouvernance à l'échelle du système, l'innovation institutionnelle en matière de gouvernance climatique tend à émerger d'abord dans des « niches » circonscrites — des instruments procéduraux nationaux ou locaux spécifiques où de nouvelles façons de concevoir, décider ou ajuster les politiques sont expérimentées. Ces niches comptent car c'est là que la dichotomie entre renforcement de l'autorité et ouverture de la gouvernance peut réellement être testée et dépassée en pratique, et parce que les innovations qui fonctionnent à cette échelle sont celles qui peuvent ensuite être étendues ou reproduites ailleurs. Les instruments procéduraux restant rarement étudiés empiriquement, examiner ces niches de près — comme le fait l'APIICC à travers plus de 36 cas nationaux et locaux — est ce qui permet au projet de construire l'ancrage empirique nécessaire pour comprendre ce qui fait réussir l'innovation institutionnelle, et pour en tirer des recommandations de gouvernance.